

# Décrire et analyser les systèmes de connaissances et d'innovations forestières en Europe

9 avril 2020

Par analogie avec les *Agricultural knowledge and innovation systems* (AKIS), une équipe de chercheurs propose, dans un article publié dans *Land Use Policy*, une méthodologie et une analyse du système de connaissances et d'innovations en matière de gestion forestière, couvrant dix pays européens dont la France. Ils se sont appuyés sur les travaux menés dans le cadre d'une action COST (Coopération européenne en science et technologie), intitulée *Forestry land ownership changes in Europe: significance for management and policy* ([FACESMAP](#)). Celle-ci a permis de réunir, à de nombreuses occasions (ateliers, formations, publications conjointes, etc.), des experts forestiers de différents pays européens, couvrant un ensemble diversifié de disciplines.

Après une large analyse documentaire (réglementations nationales et européennes, rapports d'audit des services de conseil forestier, bibliographie scientifique, etc.), les auteurs ont mobilisé les sources statistiques nationales pour brosser le portrait de la propriété forestière en Europe. Enfin, ils ont complété les éléments recueillis auprès des groupes d'experts par des entretiens ciblés : auteurs des rapports nationaux de l'action COST, gestionnaires forestiers (services publics, coopératives, experts forestiers certifiés, etc.), forestiers.

**Cadre analytique utilisé pour cartographier les composants du FOKIS (*Forest knowledge and information systems*)**



Source : *Land Use Policy*

Au cours de cette analyse, qui mériterait d'être approfondie et complétée par un volet d'évaluation, les auteurs ont dégagé cinq tendances. Tout d'abord, les systèmes sont plus souvent participatifs et négociés, s'appuyant sur les propriétaires forestiers désormais reconnus comme détenteurs de savoirs. Ensuite, les systèmes contraignants administrés par l'État laissent la place à des mesures incitatives et à des modes de communication plus inclusifs. Troisièmement, répondant à la demande politique, les actions de conseil, longtemps ciblées sur la production de bois, s'élargissent aux autres services écosystémiques. Progressivement, la

fourniture de prestations de conseil est passée du secteur public au secteur privé, avec une concurrence accrue entre organismes. Enfin, le développement des technologies de communication favorise l'accès des propriétaires à l'information et, donc, leur autonomie de décision.

Ainsi, pour les auteurs, cette meilleure compréhension du système de connaissances devrait permettre d'adapter les politiques visant à accroître la motivation des propriétaires forestiers privés à gérer et exploiter les forêts.

#### Cartographie du FOKIS dans les pays européens étudiés



Source : *Land Use Policy*

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : [Land Use Policy](#)